



ASSOCIATION DES INDUSTRIES D'HAÏTI  
*Reconnue d'Utilité Publique*

L'Association des Industries d'Haïti (ADIH) condamne les actes d'agression et de violence perpétrés sur les ouvriers non-grévistes et sur les usines fonctionnant tant au Parc Industriel Métropolitain de la Sonapi, que sur la route de l'Aéroport et Tabarre suite aux mots d'ordre de grève lancés par certaines organisations syndicales.

Loin d'être pacifiques, comme présentées par certains syndicalistes dans les médias, ces journées de mobilisations ont été violentes. En effet, plusieurs de nos entreprises membres ont témoigné avoir été victimes des actes suivants :

- 1- De barrières ou clôtures détruites
- 2- Des portes vitrées brisées provoquant des blessures au personnel
- 3- D'ouvriers blessés par des pierres lancées par les manifestants
- 4- D'impacts de balles sur la façade d'une entreprise
- 5- D'intimidations et menaces d'agressions physiques sur les ouvriers
- 6- D'ouvrier blessé avec des ciseaux à l'intérieur d'une entreprise
- 7- D'un personnel d'usine mordu
- 8- D'ouvriers séquestrés pour les forcer à se joindre aux manifestations alors qu'ils rentraient chez eux.

Aujourd'hui, en Haïti, la lutte contre l'impunité devrait être une priorité pour ne pas nous enfoncer davantage dans l'anarchie et fragiliser les 50,000 emplois dans le secteur textile tant nécessaires au développement économique de notre pays. Dans un contexte où la stabilité est l'un des principaux critères d'attraction d'investissements étrangers, les espoirs de création de milliers nouveaux emplois dans ce secteur risquent d'être anéantis si certains persistent à prioriser la violence et l'anarchie plutôt que le dialogue et le respect de la loi.

Nous profitons pour remercier les différentes unités de la Police Nationale d'Haïti qui ont entendu nos cris et qui ont permis aux entreprises et aux ouvriers non-grévistes du Parc Métropolitain Sonapi ainsi que celles situées sur la route de l'Aéroport de travailler en paix les 11, 12, 13 et 14 juin 2018. Nous les félicitons pour leur bravoure et leur professionnalisme, et les exhortons à toujours faire de leur mieux pour protéger la liberté de ceux qui veulent travailler.

L'ADIH réaffirme son respect du droit de tout citoyen à revendiquer et manifester dans le respect de la loi. Elle lance un appel à toutes les parties concernées : Gouvernement, travailleurs, employeurs pour continuer à promouvoir le dialogue pour favoriser un développement harmonieux du secteur.